



POLITIQUE CULTURELLE

LA CULTURE,
AU **CŒUR** DE MA VIE,
AU **CŒUR** DE MA VILLE



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la mairesse	3
Mot de la présidente de la commission Arts, culture et lettres	4
Portrait	5
Introduction	6
Contexte	7
Enjeux et défis	9
Objectifs et vision d'avenir	11
Principes directeurs et orientations	12
Conclusion	26
Remerciements et collaborateurs	27
Lexique	28

MOT DE LA MAIRESSE

Au moment de l'élaboration de cette politique, Repentigny est couronnée « Ville culturelle de l'année » par Culture Lanaudière. Ce titre, dont nous sommes fiers, est une reconnaissance des efforts fournis au cours des dernières années : un travail d'orchestration digne d'éloges et de considération ! Pour que la culture progresse et prospère à Repentigny, nous avons mis à contribution la passion, le talent, l'innovation et le dévouement d'une foule d'individus créatifs et compétents.

Et voilà que notre vision se révèle dans une Politique culturelle actualisée, qui promeut l'idée d'un terreau fertile pour les arts et la créativité dans la modernité. La Ville de Repentigny entend faire de la culture un levier pour l'épanouissement de ses citoyennes et citoyens, mais aussi un moteur pour son développement social et économique.

C'est dire qu'à l'aube de son 350^e anniversaire, la Ville de Repentigny entame une nouvelle ère culturelle. Nous voilà en présence d'une ville qui vit de son effervescence, qui place la culture au cœur de notre vie et au cœur de notre Ville. Que ce soit par le biais de l'Espace culturel, en ayant recours aux nouvelles technologies ou en proposant une programmation plus riche et plus diversifiée, tout est mis en place pour stimuler la découverte, la création et le partage.

Se doter d'une Politique culturelle pensée en termes d'ouverture vers l'avenir, c'est confirmer que la culture contribue à marquer notre Ville d'une spécificité et d'une identité que nous voulons plus fortes que jamais.



Chantal Deschamps, Ph. D.
Mairesse de Repentigny



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Cette Politique culturelle de seconde génération nous ressemble et nous rassemble. Elle démontre la vitalité de nos créateurs, de nos artisans et de tous nos acteurs culturels. Elle témoigne aussi de la place du citoyen, qui se trouve au cœur du projet culturel repentignois.

Nous savons d'expérience que la spécificité de Repentigny en matière de développement culturel réside dans la forte affinité des Repentignaises et des Repentignois avec les arts et la culture. À l'aube de 2020, ce lien a pris tout son sens avec l'implantation de l'Espace culturel. En plus d'être au cœur de la stratégie de développement de l'offre culturelle, ce nouvel équipement crée un véritable lieu de partage et favorise le lien social. Il s'agit là d'une très grande réussite qui montre la pertinence de l'investissement durable en culture.

Nous souhaitons que cette politique s'inscrive dans la même dynamique, celle de l'échange, ingrédient nécessaire au plein épanouissement de l'artiste accompli ou émergent, de l'écrivain, du musicien, de l'organisme culturel, du diffuseur et du citoyen. Chacun de nous possède le potentiel créatif qui stimule la vitalité et la qualité de vie de notre Ville !



Denyse Peltier

Présidente de la commission Arts, culture et lettres et conseillère municipale



PORTRAIT

D'hier à aujourd'hui, la vitalité culturelle repentinoise trouve écho dans la richesse de son histoire et de son patrimoine.

Reconnue comme l'une des plus vieilles villes de la grande région montréalaise, Repentigny est fondée en 1670 par Jean-Baptiste Le Gardeur. Dès le 19^e siècle, une petite agglomération se distingue en prenant forme sur la rive nord du bas de la rivière L'Assomption : le Petit Village. Par l'avènement d'une route de contournement en 1957, l'ancienne rue principale se fige dans le temps conservant ainsi son caractère historique et son patrimoine architectural et naturel intact.

Entre 1817 et 1823, la partie est de Repentigny voit s'ériger trois moulins à vent. De ces bâtiments historiques nous sont restés les moulins Grenier et Jetté, lesquels font partie des dix-huit moulins du Québec encore existants.

Au début du 20^e siècle, Repentigny devient un lieu de villégiature prisé. Avec ses huit plages, ses villas et ses chalets, elle est considérée comme une destination estivale de choix pour les Montréalais. Autour de ce va-et-vient de vacanciers se développe une vitalité culturelle qui marque, encore aujourd'hui, l'identité locale.

Au moment où elle obtient son statut officiel de ville en 1957, Repentigny compte à peine 1500 habitants. Elle inaugure néanmoins, dès 1963, son premier Centre d'art au parc Saint-Laurent et en 1964, sa toute première bibliothèque.

En 1983, la diffusion musicale est propulsée par la naissance de l'Association de Repentigny pour l'avancement de la musique (ARAMUSIQUE). Reconnu pour sa riche programmation, l'organisme s'impose depuis comme l'un des diffuseurs régionaux.

Les années 2000 marquent, quant à elles, la revitalisation du centre-ville de Repentigny. D'abord, une nouvelle vocation est donnée au parc de l'île-Lebel pour en faire un lieu privilégié de grandes manifestations culturelles. Puis, le futur Espace culturel commence à s'animer, dès 2009, avec une série de spectacles au parc Charles-De Gaulle et avec l'ouverture, en 2015, du Centre d'art Diane-Dufresne.

En 2017, la culture à Repentigny se traduit par une offre culturelle abondante et diversifiée, soutenue par l'implication de plus d'une trentaine d'organismes culturels, d'une quarantaine d'entreprises à vocation culturelle et de nombreux artistes professionnels et amateurs. Elle se déploie à travers un réseau de bibliothèques performant et innovant, une centaine d'activités annuelles, des sites patrimoniaux animés, des parcours historiques, des événements majeurs et un Espace culturel en plein développement.



Moulin Grenier

INTRODUCTION

C'est en 2003 qu'avait lieu le lancement de la première Politique culturelle de la Ville de Repentigny. Depuis ce temps, le paysage socio-démographique repentinois a grandement évolué et le dynamisme artistique et culturel a atteint des niveaux remarquables. On le doit principalement à la passion et à l'engagement qui animent nos créateurs, nos artistes et nos organismes culturels. Cette nouvelle politique est à leur image.

Elle est également le fruit d'une longue maturation et d'une entière réflexion, plaçant le citoyen au cœur de ses préoccupations et de son action. Elle est l'occasion d'inscrire la culture dans toutes les dimensions de la vie citoyenne et urbaine et à tous les agendas.

Cette politique interpelle de nombreux acteurs qui sont invités à échanger et à se concerter afin de promouvoir la culture sous toutes ses formes et toutes ses expressions. Créateurs, artistes de la relève et artistes professionnels, travailleurs culturels, experts et décideurs des milieux culturel, économique et de l'éducation sont appelés à mettre en commun leur expertise et leur savoir-faire au bénéfice d'un développement culturel prospère, porteur et rassembleur.

Ce document est un outil de développement à part entière qui contribue à la réflexion sur le présent et l'avenir de Repentigny. La culture n'est plus un fait isolé : les considérations culturelles doivent être abordées de manière transversale. Cette volonté d'opérer un développement culturel harmonieux et cohérent se traduit, dans ce document, par la prise en compte de différents plans et stratégies de la Ville, notamment : le Plan stratégique de développement municipal, la Politique de la famille et des aînés ainsi que la Politique environnementale.

La Politique culturelle prend vie au moyen d'un plan d'action triennal. Au cours des prochaines années, des mesures concrètes aux résultats mesurables seront mises en place pour consolider la vie artistique et culturelle d'ici et ainsi favoriser la vitalité et l'épanouissement de la culture dans notre Ville. Tel est l'engagement de Repentigny.



CONTEXTE

Près de 15 ans après l'adoption de la Politique culturelle « Vivre la culture au quotidien », son renouvellement s'imposait. La culture s'est taillée une place de choix dans le quotidien des Repentignoises et des Repentinois et a su marquer, par son riche foisonnement, la transformation de la Ville. Les dernières années constituent une période fertile en projets, lesquels ont mis en relation « développement culturel » et « développement urbain ». La nouvelle politique s'appuie sur les acquis, tout en tenant compte des nouvelles réalités.

/ | L'ESPACE CULTUREL DE REPENTIGNY

L'implantation d'un Espace culturel repentinois constitue d'abord et avant tout un projet unique et rassembleur, un espace citoyen ouvert favorisant le partage, la découverte, l'échange et le lien social.

Son premier jalon, le Centre d'art Diane-Dufresne, est déjà dûment reconnu par le milieu culturel repentinois, mais aussi québécois. On le considère comme un impressionnant pôle de rayonnement culturel. Cité en exemple pour son architecture ainsi que pour la place qu'il confère à l'art et à la médiation culturelle dans l'espace public, sa notoriété lui permet de conquérir de nouveaux publics tout en favorisant la rencontre entre le citoyen et l'art.

Outre le Centre d'art Diane-Dufresne, l'Espace culturel de Repentigny comprendra, à terme, une salle de spectacle complémentaire aux lieux de diffusion existants ainsi que des jardins d'art public.



Marcelle Ferron. Verrière, 1969.
coll. Ville de Repentigny

/ | L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX PARTENARIATS

L'effervescence culturelle des dernières années a multiplié les occasions de tisser des liens tout en stimulant l'émergence de nouveaux partenariats propices à la création de projets. La notion de synergie s'est élargie : citoyens, organismes, entreprises, gens d'affaires et instances scolaires et régionales collaborent, interviennent et s'impliquent dans le développement de la culture à Repentigny. Les partenaires prennent désormais part au développement culturel, et ce, avec leur savoir et leur expérience.

/ | LA CITOYENNETÉ CULTURELLE

Le rôle que tient la culture dans notre Ville confère une grande place au citoyen en tant que consommateur et bénéficiaire de la culture, mais aussi en tant qu'acteur. Les Repentignois et les Repentignaises, de même que les artistes et les créateurs, doivent pouvoir participer pleinement à la vie culturelle afin de se développer, s'épanouir et s'exprimer dans l'espace public. L'accès aux programmes artistiques, aux équipements de qualité et aux opportunités créatives, permet d'accroître les occasions de dialogue tout en influençant positivement le développement personnel des individus, et en particulier celui des jeunes. En mettant en place des conditions favorables à l'appropriation des arts et de la culture, « nous préparons les générations de jeunes repentignaises et repentignois à devenir des personnes qui résoudront les problèmes de façon créative et ingénieuse et en feront des personnes recherchées par les employeurs »¹. En tant qu'acteurs culturels, les citoyens de tous âges sont appelés, plus que jamais, à la construction de l'identité culturelle de leur Ville.

/ | LA PRÉSENCE DES ARTISTES ET DES ORGANISMES

Forte de la présence d'un grand nombre d'artistes, la Ville de Repentigny compte des talents en devenir et des créateurs de renommée nationale et internationale. Elle profite de toute la diversité des visions, des talents et des pratiques artistiques pour rayonner et se révéler comme « Ville culturelle ». Elle compte également sur le talent et la vitalité de nombreux organismes culturels reconnus et solidement ancrés dans leur milieu.

/ | LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE REPENTIGNY

Proposant une collection abondante, des outils modernes, des animations variées et une programmation diversifiée, le Réseau des bibliothèques de Repentigny se positionne désormais comme un espace de vie, un lieu vibrant et animé où le partage et les apprentissages tout au long de la vie font partie du quotidien. Cette nouvelle réalité se confirme alors que le Réseau des bibliothèques se dote d'un Médialab : un espace dédié aux technologies de pointe au cœur duquel la co-création, la découverte, le partage des savoirs et des compétences ainsi que les occasions de rencontres et de collaborations sont mis de l'avant.

¹ Réseau des Conseils régionaux de la culture du Québec, *Vers un plan d'action sur la citoyenneté culturelle des jeunes, Rapport de synthèse des forums régionaux 2014-2016* [En ligne].



ENJEUX ET DÉFIS

L'environnement culturel change rapidement et la culture est confrontée à de nouveaux enjeux et défis.

/ | PERMETTRE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À LA CULTURE

Permettre l'égalité d'accès à la culture dès le plus jeune âge, c'est en assurer la transmission. C'est aussi donner des outils pour faire des citoyens plus créatifs, plus sensibles, plus ouverts d'esprit, plus conscients et plus épanouis. Il s'agit non seulement d'atténuer les obstacles qui éloignent le citoyen de la vie culturelle, mais aussi de faire en sorte que chacun puisse s'épanouir pleinement et à son rythme.

/ | CONJUGUER CULTURE ET ÉDUCATION

L'intérêt pour la culture se construit dès l'enfance par la familiarisation avec les différentes formes d'art et les institutions culturelles. Ce souci est de plus en plus affirmé chez les parents, les éducateurs et les médiateurs qui souhaitent animer la curiosité des enfants tout en stimulant le goût et la compétence pour l'art, la lecture et l'écriture. Ces dernières années, des liens étroits avec les milieux scolaires ont été établis sur le territoire pour amener les jeunes à s'intéresser aux arts, aux lettres et à la culture. Bien que les occasions de rencontres et d'initiations se multiplient, l'engagement du milieu scolaire envers la fréquentation des lieux culturels doit être confirmé et affirmé. Il doit se traduire par la promotion réelle des différentes disciplines artistiques ainsi que par l'expérimentation des arts à l'intérieur et à l'extérieur de l'enceinte scolaire.

/ | OPTIMISER LES MODES DE COMMUNICATION

Le défi réside non seulement dans la capacité de développer une offre culturelle de proximité qui puisse exister en complémentarité avec celle offerte à l'extérieur de la ville, mais aussi de communiquer efficacement cette offre. À l'ère où le citoyen reçoit une information riche et abondante, il s'avère essentiel d'utiliser des outils de communication adaptés, permettant de les rejoindre et d'établir un dialogue avec eux.



Festival Petits bonheurs

/ | GRANDIR DANS UNE VILLE À MATURITÉ

La densification du territoire l'emporte désormais sur le développement immobilier. La Ville doit maintenir une programmation culturelle de qualité tout en composant avec les ressources disponibles. Ce défi de maturité urbaine côtoie aussi celui de l'allongement de la durée des carrières et de la durée de vie. Il va sans dire que les générations d'aînés des dix prochaines années consacreront des montants importants aux produits culturels. Il faudra également diversifier l'offre selon le profil : les aînés, les nouveaux arrivants, les citoyens issus des communautés culturelles, les familles, mais aussi les adolescents..

/ | TIRER PROFIT DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES

D'une absolue nécessité pour les bénéfiques qu'elles peuvent apporter à la création de nouveaux produits artistiques, à leur production et à leur diffusion, les nouvelles technologies seront étroitement liées à notre attractivité auprès des créateurs, des citoyens, des organismes et auprès du public en général. Le numérique prend une grande place dans la ville moderne, jusqu'à atteindre le domaine culturel. Les infrastructures culturelles municipales tout comme les projets et les événements culturels devront s'adapter aux nouveaux outils technologiques. L'Espace culturel de Repentigny s'inscrit au cœur de cette innovation.

Impression 3D. Figurines de Diane Dufresne et Richard Langevin
Sophie Thibault. Double DDXL, 2016



OBJECTIFS ET VISION D'AVENIR

MISSION

La Ville de Repentigny entend consolider et développer la culture de façon à permettre l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et des citoyens, de favoriser leur épanouissement et de contribuer à l'affirmation et l'enrichissement de l'identité collective.

DÉFINITION

La Ville de Repentigny adhère à la définition de l'UNESCO, laquelle reconnaît que :

« *La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.* »

Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles.
Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.

VISION

Propulsée par une effervescence culturelle unique, la Ville de Repentigny souhaite devenir un modèle de cité moderne connu et reconnu pour sa créativité, son leadership et sa vision innovante. Plaçant la culture au cœur de l'amélioration de la qualité de vie et du développement des individus et de la collectivité, elle entend opérer un développement culturel intégré reposant sur la participation des citoyens, la concertation et le partenariat. L'ensemble des propositions contenues dans la politique illustre cette vision. Pour y parvenir, la culture doit faire partie intégrante de la réalité urbaine et de son développement. La Politique culturelle développe une idée forte qui doit être comprise comme l'affirmation d'une nouvelle vision : **la culture au cœur de notre vie, au cœur de notre Ville.**

VALEURS PORTÉES PAR LA POLITIQUE

- La créativité, l'originalité, l'innovation et la découverte
- L'engagement et la participation citoyenne
- L'ouverture et l'inclusion
- La fierté et le sentiment d'appartenance
- La cohésion et la continuité

PRINCIPES DIRECTEURS ET ORIENTATIONS

La Politique culturelle repose sur trois principes fondamentaux qui guident les orientations prises par la Ville de Repentigny, à savoir : l'**accessibilité**, le **développement durable** et la **Ville intelligente**. Ces principes seront appliqués de manière transversale et orienteront l'ensemble de nos actions. Leur application nécessite de nombreuses compétences et appelle à la transversalité et à la collaboration.

LES PRINCIPES DIRECTEURS

ACCESSIBILITÉ

Reconnaissant l'accès à la culture pour tous, la Ville de Repentigny agit de manière à ce que la culture rejoigne toutes les citoyennes et tous les citoyens, peu importe leur âge, leur condition et leur origine ethnoculturelle. Par son action, la Ville contribue à permettre et maintenir l'accessibilité sociale, générationnelle et financière à la culture, dans ses multiples formes et disciplines, et ce, sur l'ensemble de son territoire.

À travers son action culturelle, elle porte une attention particulière afin de rejoindre les clientèles cibles que sont les enfants, les adolescents, les aînés et les personnes issues des communautés culturelles.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville de Repentigny reconnaît la culture comme composante importante du développement durable et adhère aux principes de l'Agenda 21 de la culture du Québec, lequel inscrit l'action culturelle dans une perspective de continuité et de durabilité, de créativité, de partage des savoirs et d'innovation.

Considérer le développement durable dans le secteur culturel, c'est aborder la culture au-delà de l'instrument économique et de création de richesses. C'est la voir comme l'âme du développement, pour promouvoir les valeurs que sont la connaissance, la créativité, la diversité et l'identité. C'est une manière d'agir en tenant compte des impacts à long terme en répondant aux besoins présents sans porter atteinte aux générations futures.



AGENDA 21 de la culture

L'association internationale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) propose, en 2004, l'Agenda 21 de la culture. Il s'agit du premier document international visant à établir les principes et les engagements des Villes et des gouvernements locaux en matière de développement culturel.

Plus de 450 villes, gouvernements locaux et organismes y sont liés, dont le Québec avec son Agenda 21 de la culture du Québec.

La mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture du Québec s'effectue par l'engagement de différents acteurs de la société — comme la Ville de Repentigny — qui souhaitent prendre part au développement durable, en tenant compte de la culture dans leurs actions.

VILLE INTELLIGENTE

La Ville de Repentigny est engagée en tant que ville créative, durable et centrée sur le citoyen. Celle-ci place l'innovation au cœur du développement culturel et favorise la co-création comme mode de participation citoyenne. La Ville intelligente soutient la création artistique autant que les industries créatives. Elle encourage les projets tournés vers des pratiques plus inclusives et participatives. Elle prend le train de la révolution numérique et elle utilise les technologies de l'information et de la communication pour établir un dialogue continu avec ses citoyens.

LES THÈMES

Les orientations de la politique concernent six grands thèmes :

- 01 / La pratique amateur et la participation citoyenne
- 02 / La concertation et le partenariat
- 03 / Les artistes et les organismes culturels
- 04 / Les installations et les équipements
- 05 / La programmation culturelle
- 06 / Les communications et le rayonnement



Animation du livre dans les parcs

ORIENTATION

01



UN MILIEU CULTUREL PARTICIPATIF, INCLUSIF ET ACCESSIBLE

Pour intensifier la pratique amateur et la participation des citoyens à la vie culturelle locale

La Ville de Repentigny reconnaît le rôle central qu'occupe le citoyen comme acteur de développement culturel. Elle met en place les conditions favorables à l'initiation et à la formation aux différentes formes d'art et d'expressions culturelles tout en facilitant les échanges et le maintien d'un dialogue constructif. La Ville place ainsi la participation citoyenne au cœur du développement culturel local et pose son action dans une optique de démocratisation des arts et de la culture.

OBJECTIFS :

- 1.1 Développer des programmes qui favorisent la pratique culturelle amateur;
- 1.2 Favoriser la consultation et l'échange avec les citoyens pour évaluer l'offre culturelle et anticiper les besoins futurs;
- 1.3 Soutenir et stimuler l'engagement bénévole et la participation des Repentignaises et des Repentignois à la vie culturelle locale.



IL NOUS APPARTIENT

*de favoriser la participation et la contribution de tous les citoyens
aux dynamiques culturelles repentignaises.*

ORIENTATION

02



UNE ACTION CULTURELLE CONCERTÉE ET RAYONNANTE

Pour inscrire l'action culturelle de Repentigny en cohésion et en complémentarité de la dynamique locale, régionale et nationale

La Ville place la concertation d'acteurs culturels, sociaux et socio-économiques au cœur de la Politique culturelle. Tout en respectant la responsabilité d'initiative qui appartient à ces acteurs, elle agit pour soutenir la convergence et le partage afin d'assurer un développement harmonieux, cohérent et complémentaire sur son territoire.

OBJECTIFS :

- 2.1 Favoriser le développement de créneaux de diffusion professionnels complémentaires;
- 2.2 Accroître la notoriété de Repentigny et de ses acteurs culturels sur le plan récréotouristique;
- 2.3 Développer de nouveaux modèles de collaboration avec le milieu des affaires;
- 2.4 Développer des partenariats avec les établissements scolaires du territoire pour favoriser l'accès des jeunes à de nouvelles expériences culturelles, littéraires et numériques;
- 2.5 Poursuivre les actions visant la reconnaissance des compétences culturelles de la Ville par les différentes instances gouvernementales et les organismes stratégiques.

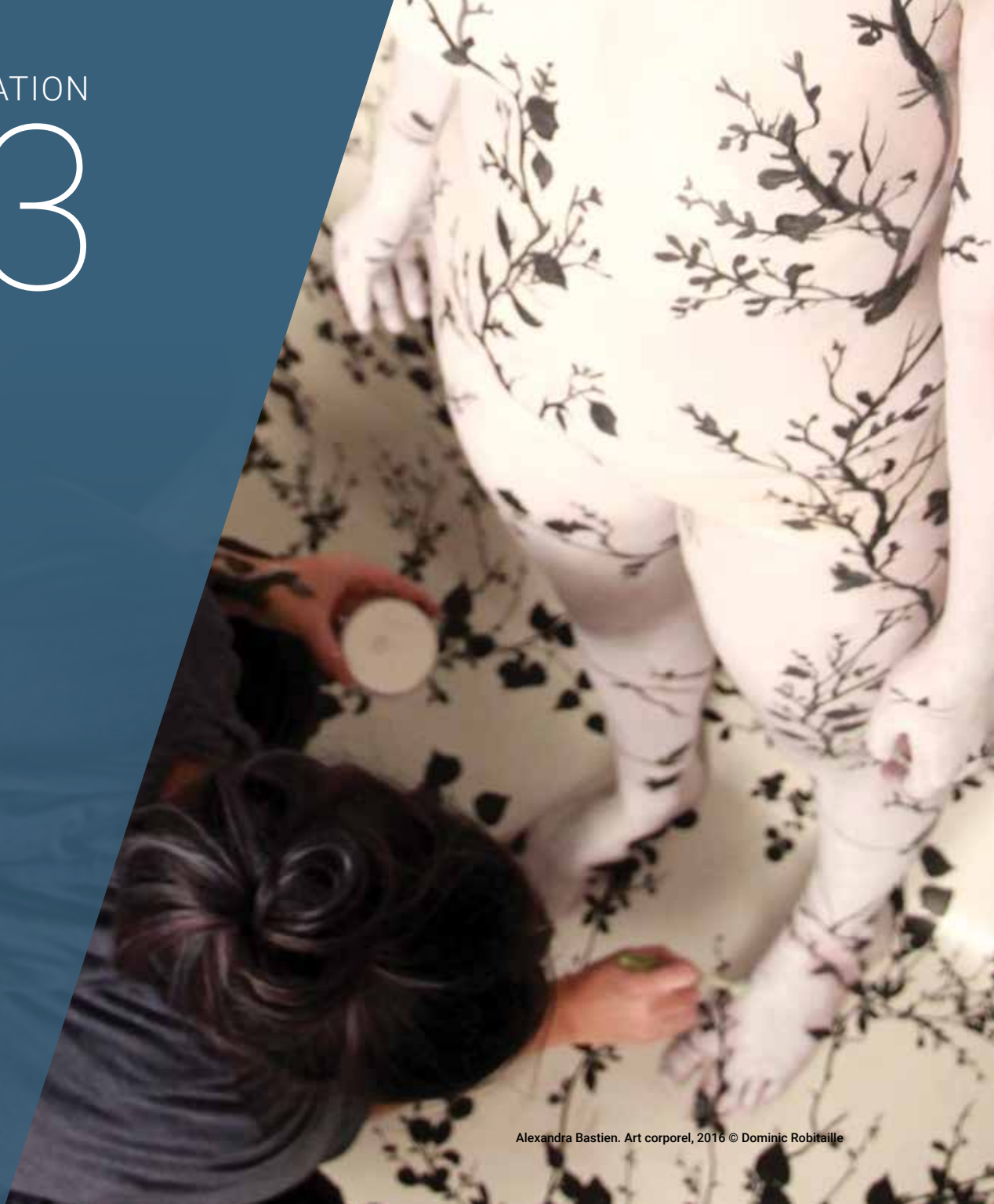


IL NOUS APPARTIENT

d'accompagner les réseaux qui se constituent en cherchant à renouveler et à diversifier les partenariats.

ORIENTATION

03



DES ACTEURS DE LA VIE CULTURELLE SOUTENUS ET RECONNUS

Pour permettre aux artistes, aux artisans et aux organismes d'exercer leur rôle au sein de la collectivité

La Ville reconnaît le rôle fondamental qu'exercent les créateurs, les travailleurs culturels, de même que les organismes et les entreprises à vocation culturelle dans le développement et l'épanouissement de la personne ainsi que dans l'affirmation d'une identité culturelle proprement repentinoise. S'imposant à la fois comme ambassadeur et vecteur d'une culture florissante, la Ville entend fournir les conditions favorables afin de soutenir les actions et le potentiel créatif de ces acteurs.

OBJECTIFS :

- 3.1 Mettre en place des conditions matérielles, financières et organisationnelles favorables à l'épanouissement des organismes culturels et événementiels reconnus;
- 3.2 Reconnaître l'importance de la relève professionnelle en structurant des programmes qui permettent de la soutenir;
- 3.3 Souligner l'apport des artistes, artisans, diffuseurs et organismes culturels par des actions visant leur rayonnement et leur reconnaissance;
- 3.4 Soutenir la création artistique professionnelle par la mise en place de programmes de résidences;
- 3.5 Se doter d'une politique d'acquisition, de restauration et de valorisation des œuvres d'art.



Grand concert estival, ARAMUSIQUE

IL NOUS APPARTIENT

d'offrir les meilleures conditions possibles pour encourager, soutenir et reconnaître le rôle fondamental des artistes et des organismes.

ORIENTATION

04



DES MILIEUX PROPICES À L'ANIMATION ET À LA DIFFUSION DE LA CULTURE

Pour permettre la réalisation d'activités favorisant la rencontre entre le citoyen et la culture

La Ville de Repentigny reconnaît que la mise à niveau des équipements culturels de même que l'acquisition d'installations de grande qualité et à la fine pointe de la technologie constituent une richesse pour la collectivité. Ces infrastructures permettent de bonifier l'offre municipale, tout en multipliant, enrichissant et propulsant l'expérience culturelle des Repentignoises et des Repentinois.

OBJECTIFS :

- 4.1 Développer, aménager et rendre accessible un espace culturel propice à la découverte, au partage, aux initiatives citoyennes et à la pratique professionnelle et amateur;
- 4.2 Favoriser l'accès aux technologies de pointe, au moyen d'équipements appropriés;
- 4.3 Améliorer la qualité et la gestion des équipements nécessaires à la tenue d'événements et de manifestations culturelles;
- 4.4 Protéger l'intégrité visuelle des bâtiments municipaux patrimoniaux;
- 4.5 Favoriser l'intégration des arts dans l'aménagement des sites municipaux;
- 4.6 Améliorer l'expérience des usagers de la bibliothèque Robert-Lussier en procédant à son réaménagement selon les nouvelles tendances.



IL NOUS APPARTIENT

d'offrir des infrastructures et des conditions matérielles optimales pour que s'épanouisse pleinement la culture.

ORIENTATION

05



DES PROGRAMMES CULTURELS DYNAMIQUES, INNOVANTS ET ATTRACTIFS

Pour intéresser et desservir les citoyens

La Ville de Repentigny croit en l'importance d'une vie culturelle riche, vibrante et animée. Mettant la créativité et l'innovation au service de la culture, elle propose des programmes complémentaires et diversifiés. Elle entend déployer une offre d'activités distinctives afin de rejoindre tous les citoyens, de favoriser la découverte et de satisfaire les intérêts et les besoins variés.

OBJECTIFS :

- 5.1 Animer le Centre d'art Diane-Dufresne dans une optique d'innovation, de découverte et de développement des publics;
- 5.2 Élaborer une offre répondant à la mission d'accès à l'information et aux apprentissages tout au long de la vie du Réseau des bibliothèques;
- 5.3 Stimuler l'éveil à la lecture dès le plus jeune âge et encourager les habitudes de lecture durables comme de saines habitudes de vie pour toutes les clientèles;
- 5.4 Promouvoir, valoriser et animer le patrimoine bâti, naturel et historique;
- 5.5 Développer l'offre de formation aux nouvelles technologies en exploitant les possibilités du Médialab;
- 5.6 Initier et poursuivre des actions visant le développement et la sensibilisation des publics aux différentes formes d'art et à la littérature;
- 5.7 Développer des animations culturelles facilitant l'accès des citoyens au fleuve, aux berges et à la rivière.



IL NOUS APPARTIENT

de stimuler l'intérêt des Repentignaises et des Repentinois pour la culture par une offre diversifiée et innovante.

ORIENTATION

06



LE POSITIONNEMENT DE LA CULTURE COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT

Pour permettre à la Ville de s'inscrire en tant que pôle culturel incontournable

La Ville de Repentigny entend utiliser des outils communicationnels traditionnels et numériques pour tenir les citoyens informés de sa programmation culturelle. Elle aspire à gagner une visibilité médiatique et culturelle par l'adoption de pratiques innovantes sur le plan technologique. Elle vise une reconnaissance de son leadership culturel tant sur le plan local, régional que national.

OBJECTIFS :

- 6.1 Assurer la promotion et le rayonnement des arts, de la culture et des lettres;
- 6.2 Mettre en œuvre des stratégies visant à attirer de nouveaux publics;
- 6.3 Faire connaître et reconnaître l'Espace culturel et le Médialab comme hauts lieux de diffusion, de création et d'innovation;
- 6.4 Faire valoir les retombées économiques et sociales de la culture.



IL NOUS APPARTIENT

*de développer des stratégies et des outils de communication
qui soient efficaces et porteurs.*

CONCLUSION

Cette Politique culturelle est un outil de développement qui unit les Repentignaises et les Repentignois avec cette idée maîtresse : inscrire la dimension culturelle dans le quotidien de tous les citoyens, pour le présent et pour l'avenir.

C'est un des aspects les plus novateurs de cette politique : elle fait une place prépondérante aux citoyens. Elle doit, pour cette raison, être défendue, promue et portée avec volonté, tant par les élus, les employés municipaux, que par les forces vives de notre milieu.

Cette politique crée des conditions de proximité entre citoyens, artistes et artisans et acteurs du milieu municipal, économique, récréotouristique, scolaire et communautaire. On doit donc s'attendre à un gain en matière de concertation, d'implication sociale et de créativité. C'est l'idée du partenariat, le fait de « faire ensemble la culture », qui sera à l'origine du succès de cette politique.

D'ici là, la production de bilans annuels est prévue, de manière à tirer des conclusions des résultats obtenus. La Ville de Repentigny se donne un mandat axé sur les orientations, le suivi et l'évaluation périodique de l'application de la Politique culturelle.



REMERCIEMENTS ET COLLABORATEURS

La Ville de Repentigny tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué au processus de réflexion en participant au sondage public ainsi qu'aux différentes étapes de consultation pour l'actualisation de la Politique culturelle.

Des remerciements particuliers sont adressés à l'ensemble des organismes culturels, aux artistes ainsi qu'aux citoyens qui contribuent, au quotidien, à l'épanouissement de la culture à Repentigny.

COMITÉ DE TRAVAIL

Madame Denyse Peltier, présidente de la commission Arts, culture et lettres
Conseillère municipale

Madame Martine Gendron, membre de la commission Arts, culture et lettres
Conseillère municipale

Madame Manon Fortin, directrice
Service des arts, de la culture et des lettres

Madame Chantal Brodeur, chef de division, bibliothèques
Service des arts, de la culture et des lettres

Madame Marylène Borja, chef de division, événements
Service des arts, de la culture et des lettres

Madame Katrine Courtemanche, chef de division, culture
Service des arts, de la culture et des lettres

Madame Sonia Lacoste, conseillère
Service des communications

S'ajoutent à ce groupe : Monsieur David Legault, directeur général, monsieur Dominique Longpré, directeur général adjoint, madame Marlène Girard, directrice du Service des communications, madame Audrey Caron, chef de section programmation culturelle et patrimoine, monsieur François Renaud, chef de section arts visuels et conservateur, madame Isabelle Moreau, chef de division adjointe, Bibliothèques, madame Véronique Beaupré, coordonnatrice culture et événement, madame Fanny Arnaud, conseillère aux communications, madame Véronique Goyette, madame Myriam Grondin, ainsi que mesdames Karine Payette et Dominique Picard, Kapa communications.

LEXIQUE

PATRIMOINE

Le patrimoine est constitué d'un ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargés de significations multiples, à dimension collective et transmis de génération en génération. Le patrimoine se présente sous l'angle des grandes catégories (le patrimoine archéologique, architectural, technologique, artistique, archivistique, etc.), des thèmes (le patrimoine résidentiel, industriel, religieux, etc.), des biens et des territoires protégés.

ARTS DE LA SCÈNE

Les arts de la scène sont composés, notamment, des disciplines que sont la musique, la chanson, le théâtre, la danse, le cirque et l'humour.

ARTS VISUELS

Par arts visuels, on entend la peinture, la sculpture, l'estampe, la photographie, le dessin, l'illustration, les techniques multiples, les installations, la bande dessinée, la performance et les arts textiles ou toute autres formes d'expression artistique apparentée à ce domaine.

Lexique et référence, Conseil des arts et des lettres du Québec – CALQ, 2017 [en ligne].



ARTS NUMÉRIQUES

Les arts numériques se définissent comme un ensemble d'explorations et de pratiques artistiques, dont les processus et les œuvres utilisent principalement les technologies numériques pour la création et la diffusion. Ils intègrent les pratiques basées sur l'utilisation des technologies de communication et de l'information, qu'elles soient informatiques, électroniques, numériques, sonores, interactives ou Web et comprennent également l'art audio.

Lexique et référence, Conseil des arts et des lettres du Québec – CALQ, 2017 [en ligne].

MÉDIATION CULTURELLE

À la jonction du culturel et du social, la médiation culturelle déploie des stratégies d'intervention – activités et projets – qui favorisent dans le cadre d'institutions artistiques et patrimoniales, de services municipaux ou de groupes communautaires, la rencontre des publics avec une diversité d'expériences. Entre démocratisation et démocratie culturelles, la médiation culturelle combine plusieurs objectifs : donner accès et rendre accessible la culture aux publics les plus larges, valoriser la diversité des expressions et des formes de création, encourager la participation citoyenne, favoriser la construction de liens au sein des collectivités, contribuer à l'épanouissement personnel des individus et au développement d'un sens communautaire.

Lexique, La médiation culturelle et ses mots clés, Culture pour tous, 2014 [en ligne].

PRATIQUE AMATEUR

La pratique amateur réfère aux projets ou aux activités pratiquées pour le plaisir, par passion ou dans le but d'améliorer sa qualité de vie. Deux types de loisir culturel sont pratiqués par les individus :

- le loisir impressif, c'est-à-dire celui que l'individu pratique en assistant à des spectacles, à des représentations, à des contemplations d'objets dans les musées ou dans les galeries d'art;
- le loisir expressif (la pratique artistique amateur) où les gens sont actifs et s'adonnent à une pratique courante.

BELLEFLEUR, Michel, *Le loisir contemporain : Essai de philosophie sociale*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2002, 192 p.

RÉSIDENCE D'ARTISTE

Une résidence d'artiste désigne l'octroi temporaire, par une institution publique ou privée, d'un espace à un artiste (ou un groupe d'artistes, par exemple une compagnie de théâtre ou un orchestre symphonique), afin de favoriser la création et l'exposition d'œuvres d'art, ou l'élaboration de spectacles vivants ou filmés. Elle peut consister aussi, outre l'accueil en un lieu, à la fourniture par une structure culturelle de moyens techniques, administratifs et/ou financiers à ces artistes.

MÉDIALAB

Un Médiab est un laboratoire à la fois physique et virtuel, misant sur la valorisation d'une communauté centrée sur l'expérimentation, l'innovation, l'apprentissage, la co-création et le partage de connaissances. Il fait autant la promotion des technologies médiatiques de représentation – visuelles, sonores et vidéos – que de la création de produits physiques. Il encourage la création autonome, le partage de connaissances à l'intérieur d'une communauté d'utilisateurs, et l'apprentissage de nouvelles compétences par le faire soi-même.

BOND, Benjamin, *Médiablab, BANQ, contexte et cadre théorique*, janvier 2015, [en ligne],

PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne se définit comme la prise de conscience de ses besoins et de ceux de sa communauté qui mène le citoyen à poser des actions, ponctuelles ou régulières, individuelles ou collectives, afin de transformer son milieu et l'améliorer.

CO-CRÉATION

Processus lors duquel les artistes et les participants se partagent équitablement le pouvoir de décision sur l'ensemble du cheminement créatif. Le processus de co-création considère que le déroulement est aussi important que le résultat puisqu'il favorise la prise de parole des participants afin de révéler leurs expériences de vie et leurs préoccupations et ce, dans une perspective de transformation sociale ou de contribution à un mieux-être.

Lexique, La médiation culturelle et ses mots clés, Culture pour tous, 2014 [en ligne].

RÉCRÉOTOURISME

Le récréotourisme englobe à la fois les secteurs du tourisme et du loisir. Il regroupe quatre pôles d'activités : le loisir local sans déplacement géographique important, le loisir d'excursion hors de sa localité, mais sans hébergement, le tourisme d'agrément ou de vacances et finalement, le tourisme d'affaires, lié à des activités professionnelles.







Danses au crépuscule Repentigny
© Arsenio Coroa



Ville.repentigny.qc.ca



 **Repentigny**
S'épanouir